

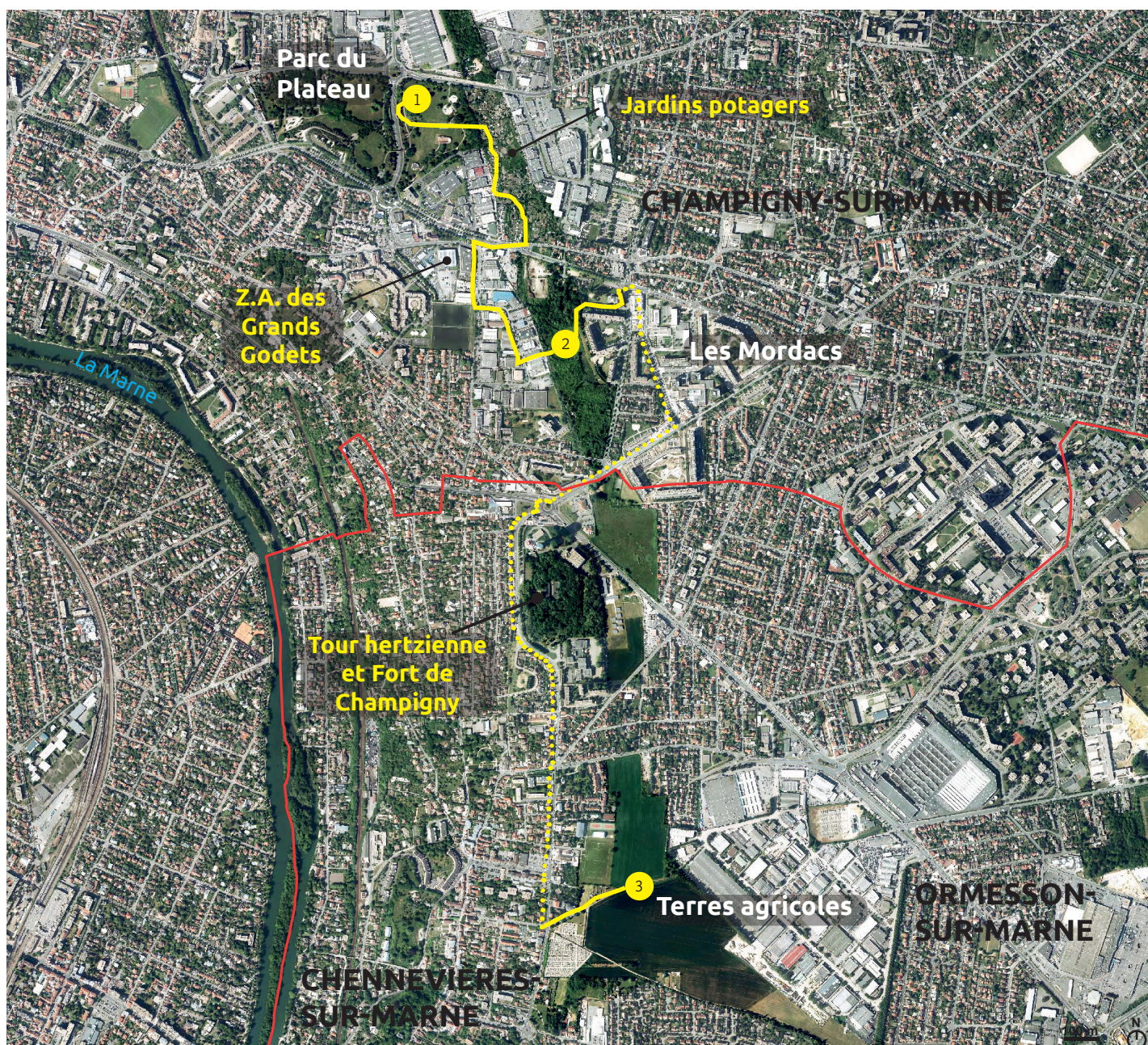
ARPENTER
EXPÉRIMENTER
METTRE EN ŒUVRE

LA BIODIVERSITÉ⁺

La biodiversité, une question de valeurs

L'ex-VDO et ses abords, un maillon structurant pour la trame verte et bleue

17 et 19 Septembre 2019



CONTEXTE

Les parcours organisés le long de l'ex-Voie de Desserte Orientale (VDO) s'inscrivent dans la démarche Biodiversité⁺ initiée par les CAUE d'Île-de-France et dans le cadre de l'animation du Plan de Paysage Marne Confluence, en collaboration avec les CAUE de Seine et Marne, de Seine-Saint-Denis et le Syndicat Marne Vive. L'objectif commun de ces deux démarches est d'explorer par le terrain, la matérialité d'une continuité écologique et de prendre conscience de l'interdépendance de l'eau, du paysage et de la biodiversité, en lien avec l'ensemble des enjeux urbains, économiques et sociaux.

Le site choisi correspond à un périmètre foncier réservé depuis plus de 40 ans pour la construction d'une autoroute traversant six communes du Val-de-Marne. L'abandon du projet dans les années 1980 permet le développement de la faune et de la flore, si bien que l'ex-VDO apparaît aujourd'hui comme une composante de la trame verte et bleue régionale inscrite au Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE). Ce secteur est également considéré comme une réserve foncière hautement stratégique pour le développement territorial du Val-de-Marne.

ENJEUX

Les emprises de l'ex-VDO concentrent plusieurs enjeux qui entrent parfois en contradiction : une plus-value considérable pour la biodiversité et la résilience du territoire mais aussi ceux du développement économique, urbain et social, très forts en proche couronne.

Répartis sur l'ensemble de la VDO, de nombreux projets sont en cours, certains en chantier, d'autres à l'état de réflexion.

La possibilité de repenser, de questionner et de redimensionner les projets à l'aune des enjeux de biodiversité, d'eau et de paysage est donc inégale selon les secteurs.

PROBLÉMATIQUES

Fonctionnalité écologique et urbanisation : ces deux enjeux sont-ils compatibles sur le secteur de l'ex-VDO ? Comment penser la valeur d'usage (multifonctionnalité et services rendus par la nature) comme un préalable nécessaire pour le développement urbain ? Comment valoriser tous les bénéfices de la biodiversité sur les effets induits (réduction des coûts liés à la santé, aux inondations...) ? Comment parvenir à une vision de notre aménagement du territoire qui soit intégrale et cohérente ? Comment tendre vers un modèle de développement urbain axé sur le partage et non sur l'épuisement des ressources ? Comment aménager en optimisant les espaces ouverts existants afin d'améliorer la qualité de vie des habitants ?

ACTEURS CONCERNÉS

Les acteurs invités à ces parcours présentent des profils variés : acteurs de l'aménagement et de l'urbanisme, écologues, chercheurs, membres d'associations locales. Cette diversité de regards a permis de montrer la multiplicité des intérêts et des besoins sur un même site.

MODALITÉS DES PARCOURS

Nous avons choisi de mettre en parallèle les réalités du terrain avec les objectifs préconisés en faveur de la biodiversité afin d'enclencher une prise de conscience sur les choix et les arbitrages nécessaires. Pour cela, chaque arrêt du parcours s'est déroulé en deux temps : le premier temps permettait de poser un socle commun de connaissance sur le site, complété par les acteurs présents. Le second a permis de prendre du recul sur les questions de biodiversité à partir d'une approche par les valeurs.

PROTOCOLE DES PARCOURS

Les étapes des matinées du 17 et 19 septembre ont été choisies pour la diversité des problématiques qu'elles abordent, chaque site étant porteur d'enjeux complexes et liés les uns aux autres. Ce dialogue entre les différents sujets et points de vue nous paraît fondamental afin de dessiner une ville souhaitable pour tous.

Le parcours a été ponctué par trois temps d'arrêt autour d'une approche par les valeurs qui ont permis de répondre successivement à trois questions :

1. Quelles sont, selon vous, les valeurs associées à la biodiversité ?
2. Quels sont, selon vous, les moyens pour dépasser les contradictions et les différents intérêts, voire les paradoxes ?
3. Quels principes d'action pour une gouvernance territoriale au service de la biodiversité ?

Chaque question a été l'occasion d'interroger les acteurs sur leurs valeurs et ainsi de dépasser les problématiques strictement associées au site.

ARRÊT 1 : LA SÉQUENCE NORD DE LA VDO

Le premier arrêt correspond au Parc départemental du Plateau, permettant de percevoir les grands chantiers métropolitains du vallon du ru de la lande. Face à ce secteur en pleine mutation et déjà fortement artificialisé, les échanges ont porté sur la place à accorder aujourd'hui à la reconquête des cours d'eau en milieu urbain, l'importance des friches sur le plan environnemental et la valeur de la VDO comme continuité exceptionnelle en petite couronne.

Le constat de la disparition d'une ZNIEFF et du paysage du vallon du ru de la lande a été un élément fort du parcours. Cette prise de conscience a conduit les participants à s'interroger sur la prise en compte des milieux vivants dans les projets d'aménagement et plus globalement sur la manière de construire durablement nos territoires.

Les problématiques abordées

Quelle valeur donner à l'existant ?
Entre développement urbain et reconquête des milieux vivants, comment choisir et arbitrer ?

« Dans les dispositifs, on peut regretter que les espaces verts ne soient pas des équipements publics au même titre qu'une école ou de la voirie, c'est-à-dire en considérant qu'il faut leur réserver de l'espace. »

Jean-Marc Bernard, DRIEE



les valeurs récurrentes

1. Bien commun
2. Durabilité
3. Responsabilité
4. Equilibre
5. Ecologie planétaire

les +

1. Spiritualité
2. Harmonie
3. Humilité

ARRÊT 2 : LE QUARTIER DES MORDACS

Le deuxième arrêt est au pied des immeubles du quartier des Mordacs, où l'Altival, un boulevard urbain et l'extension d'une zone d'activités sont prévus.

Les échanges sur ces aménagements ont soulevé des contradictions majeures. Dans un contexte où l'injonction à la densification pèse sur les choix d'urbanisation, l'extension de la zone d'activités des Grands Godets nécessite d'être repensée pour éviter l'étalement urbain et l'application d'un modèle aujourd'hui obsolète. L'implantation de l'Altival pose des questions similaires. Il ne s'agit pas d'opposer l'amélioration des transports en commun et la préservation des espaces ouverts mais d'ouvrir les réflexions sur le contexte urbain. Comment donner de l'épaisseur et créer des liaisons avec les quartiers alentours ?

Les problématiques abordées

Comment proposer un modèle de développement qui puisse répondre aux besoins des habitants, qui nécessitent d'accéder facilement aux services et aux zones d'emplois et en même temps qui aspirent à plus de nature dans leur environnement quotidien ?

ARRÊT 3 : LES TERRES AGRICOLES DE CHENNEVIÈRES

Le troisième arrêt se situe sur des terres agricoles, vouées à disparaître au profit de l'extension du centre-ville de Chennevières. Cette séquence de la VDO pourrait pourtant permettre de renforcer une continuité écologique d'envergure métropolitaine dans le tissu urbain.

Le Territoire Grand Paris Sud Est Avenir (GPSEA) s'est engagé dans l'élaboration d'un Plan Alimentaire Territorial, en partenariat avec de nombreux acteurs et institutions. Dans les échanges, une nouvelle fois, des ambitions contradictoires sont apparues entre les enjeux de l'urbanisation et ceux de la préservation de sols arables et du développement d'une alimentation de proximité. Comment rassembler les volontés collectives autour d'un même projet, pour une plus grande cohérence territoriale ?

Les problématiques abordées

Comment faire dialoguer les problématiques agricoles et urbaines ?

Si l'on considère les dernières terres arables aux portes de Paris comme un bien commun, quelle nouvelle grammaire de l'urbain pourrait-on inventer collectivement ?



les valeurs récurrentes

1. Dialogue
2. Responsabilité
3. Partage/Partenariat
4. Vision

les+

1. Courage
2. Empathie
3. Honnêteté



les valeurs récurrentes

1. S'inscrire dans un temps long
2. Décloisonner les approches et les limites administratives
3. Allouer un budget à la biodiversité
4. Partir du terrain

les+

1. Accepter les confrontations

ANALYSE DES VALEURS

LES VALEURS PRÉPONDÉRANTES

MÉTHODOLOGIE

L'approche par les valeurs¹ a permis aux acteurs du territoire d'échanger librement, et de penser «hors cadre» en se détachant des contraintes du site. Cette prise de recul met en lumière des valeurs fondamentales, nécessaires pour guider nos actions collectives.

A l'issue des parcours, les valeurs énoncées ont été collectées et classées selon deux types d'analyse : une première approche a permis de faire émerger les valeurs les plus et les moins citées.

Puis, une approche qualitative a consisté à établir les définitions des valeurs associées à la biodiversité à partir de l'expression de chaque participant.

Enfin, une interprétation plus globale donne un éclairage sur le sens qui sous-tend la valeur analysée.

1. Voir document CAUE IDF en cours, l'approche par les valeurs, accompagnée par Carine Dartiguepeyrou.

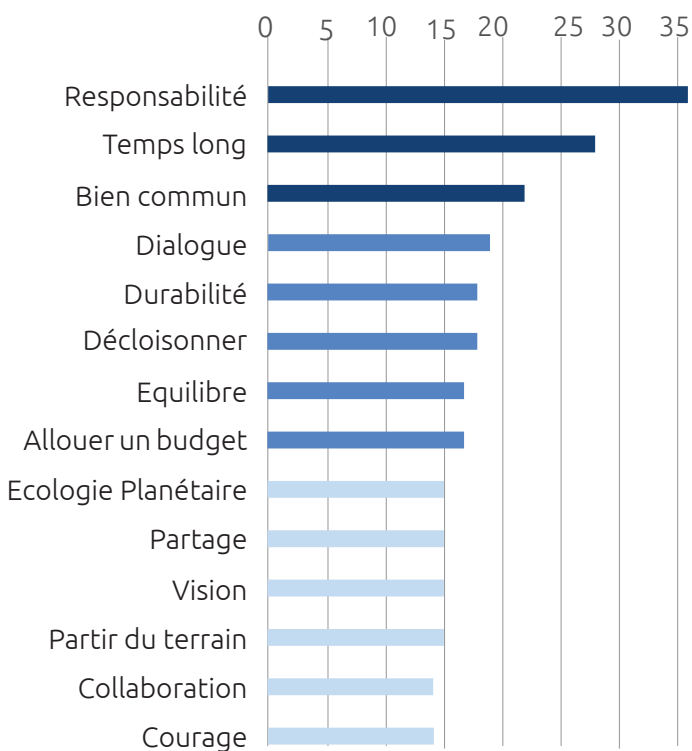
1• VALEUR « RESPONSABILITÉ »

La responsabilité apparaît comme la valeur la plus citée. Elle est perçue comme une réelle possibilité d'agir.

Cette responsabilité demande un certain **courage**, puisque l'action suppose de dépasser des intérêts habituellement prioritaires : les intérêts politiques et économiques, de nouveaux transports en commun, des logements et des équipements. Elle engage individuellement et collectivement au service d'un tout qui dépasse l'individu (les espèces, l'écologie planétaire, les générations futures), et se rapporte à **l'humilité**. Elle correspond à une prise de conscience, jugée insuffisante chez certains acteurs.

OCCURRENCES

(Toutes questions confondues)



2• VALEUR « S'INSCRIRE DANS UN TEMPS LONG »

S'inscrire dans un temps long renvoie au temps de la réflexion. Il s'agit d'un moyen, un outil au service d'une transition sociétale et environnementale. Cette valeur est en cela associée à **la responsabilité** et à **l'anticipation**. Le temps long permet d'intégrer différentes temporalités : celles des autres acteurs et celle de la biodiversité. Il est une condition du **dialogue** et de la **collaboration** entre toutes les parties prenantes. Le temps de la biodiversité est plus long, celui-ci se met en place selon une temporalité qui n'est pas la même que celle du projet. L'articulation entre le court et le long terme - certes complexe - apparaît comme une condition *sine qua non* pour faire face aux logiques de rentabilité et de courtes échéances.

3• VALEUR « BIEN COMMUN »

La notion de **bien commun** renvoie la biodiversité à ce qui doit être partagé et à ce qui appartient à tous, générations futures comprises. Une dimension culturelle sous-tend cette notion, la biodiversité doit faire partie du patrimoine et faire l'objet d'un travail de pédagogie.

Le bien commun fait le lien entre les valeurs les plus citées et celles moyennement citées. Ces dernières se rapportent à la biodiversité et à l'environnement comme un tout englobant, à l'«**écologie planétaire**». L'absence de frontières et le temps long sont associés à ces valeurs. On peut y voir une prise de conscience des répercussions

que chaque action peut avoir dans le temps long et à une large échelle. Cependant, nous pouvons nous interroger sur la capacité d'appropriation et de mise en œuvre de ces valeurs, qui renvoient à une échelle planétaire. Comment faire le lien entre l'urgence planétaire et les implications locales et individuelles ?

L'ANALYSE DES VALEURS QUESTION PAR QUESTION

Les réponses à la première question mettent notamment les valeurs «**bien commun**», «**responsabilité**» et «**durabilité**» en avant. Ces notions sont associées au partage et au temps long. La biodiversité apparaît comme **une valeur culturelle, voire spirituelle**. Quatre personnes ont choisi de définir la biodiversité comme un lien au monde et à la vie ou comme un bien précieux car non reproductible par l'homme.

Les moyens proposés pour dépasser les contradictions dans la deuxième question renvoient à un **travail d'équipe** («**dialogue**», «**partage/partenariat**», «**collaboration**»), ainsi qu'à la **responsabilité** et à l'**anticipation** («**vision**»). Moins nombreux, les participants ayant choisi les valeurs «**courage**» et «**honnêteté**» proposent de rompre avec les réflexes et les habitudes, et d'aller à l'encontre des intérêts dominants. La valeur «**empathie**» est perçue comme le moyen d'agir plus efficacement, d'argumenter tout en comprenant l'autre.

Dans la troisième question, les principes d'actions sélectionnés correspondent à nouveau au **travail collaboratif** et au **partage de regards** («**s'inscrire dans un temps long**», «**décloisonner les approches et les limites administratives**»). Des **aides financières** sont demandées pour mener à bien les projets et donner une véritable place à la biodiversité. Pour finir, l'**arpentage de terrain** semble être un préalable nécessaire pour construire des projets cohérents et adaptés aux enjeux.

ANALYSE GLOBALE DES DÉFINITIONS : DES SIGNAUX FAIBLES

Certaines valeurs, bien que différentes, se rejoignent par leur définition. L'analyse de ces définitions permet de faire ressortir quatre leviers pour une meilleure approche de la biodiversité.

1. La première est celle du **dialogue et de la coopération entre les individus et les services.**

La nécessité de s'ouvrir au dialogue et aux conditions du dialogue apparaît très rapidement dans les propos. Citée de nombreuses fois, la valeur « **dialogue** », s'apparente au « *besoin de décloisonnement* » et à « *l'interaction entre les différents services* ». La contrainte d'une vision en silo au sein des structures et entre les différents partenaires apparaît comme un véritable frein pour une bonne prise en compte de la biodiversité dans les projets. Cependant, cette coopération doit se faire dans de bonnes conditions et implique la **volonté** de tous. Elle demande une évolution de la posture des individus : agir dans le « *respect* » et « *l'écoute* ». Pour qu'un dialogue puisse être efficace, il faut de **l'empathie**, savoir « *être flexible* » et « *sortir d'une position défensive* » en acceptant d'être à l'écoute pour mieux entendre son interlocuteur.

Beaucoup de discussions ont porté sur les moyens de mettre en œuvre le dialogue. On remarque un respect des compétences des uns et des autres. C'est une bonne condition pour établir le dialogue, car il y a cette dimension de respect.

Je retiens par ailleurs quelque chose qui n'a pas été dit en tant que tel mais dont le sens a été très souvent exprimé, c'est le besoin d'agir en efficacité.

Carine Dartiguepeyrou, politologue

2. Deuxièmement, se dessine un **besoin de stratégie et de vision**. Que cela soit dans l'espace ou dans le temps, les projets gagneraient en efficacité s'ils étaient pensés dans un temps long et au-delà des limites administratives. La biodiversité est un système qui ne peut pas être pris sous un angle unique. Une approche monofonctionnelle entraîne la plupart du temps des conséquences qui devront être gérées par la suite, comme les inondations ou une mauvaise qualité de l'air.

3. Puis, on retrouve des valeurs liées à la posture personnelle des individus. **Celle du courage, de l'honnêteté et de l'engagement pour faire évoluer les pratiques.** Nous avons la « *responsabilité* » de mettre en œuvre, à notre niveau, des moyens d'actions en faveur de la biodiversité. Cette notion d'engagement questionne aussi la place accordée à la biodiversité dans les projets et dans la société en général. Il faut avoir le courage de placer la biodiversité au même niveau que les autres enjeux, non pas comme un luxe mais comme une nécessité. En effet, en rattachant la biodiversité à la valeur de **co urage et d'honnêteté**, les participants ont fait valoir l'importance de l'inversion des regards. Comment choisir, arbitrer voir renoncer à un projet ?

Je rejoins la question de courage parce que je pense qu'en urbanisme, c'est quelque chose qui est à la racine des choix, parfois radicaux, qu'il faut porter. Très honnêtement, quelle est l'intention derrière le projet ?

Perrine Michon, géographe

4. Enfin, La biodiversité est associée au **cadre de vie**. On retrouve ses bénéfices sur la santé des habitants et sur la « *désirabilité* » de la ville, qui rejoint plus largement **la quête de sens, de bien-être et de spiritualité.**

On oublie que la nature, ce n'est pas seulement un espace accueillant pour la biodiversité. Les habitats naturels procurent de nombreux services gratuits pour le cadre de vie, pour la santé, une multitude d'aménités.

Jonathan Flandin, ARB

PISTES D' ACTIONS

- Mettre en place **un cadre d'indépendance** et d'impartialité auquel toutes les parties prenantes pourraient se référer, afin de choisir et arbitrer collectivement sur les projets, en toute objectivité.
- **Sortir d'une vision uniquement administrative** pour traiter la biodiversité, l'eau et le paysage. Leur prise en compte ne doit pas être une contrainte, mais une condition préalable au projet.
- Élaborer des projets où la biodiversité est **intégrée le plus en amont possible**.
- **Questionner les projets** tout au long de leur élaboration.
- **Sortir des postures défensives** pour favoriser les échanges, le travail collaboratif, les stratégies communes.
- **Aller sur le terrain** pour monter des projets cohérents avec le site.
- Changer les habitudes des experts en matière de **gestion de l'eau**.
- **Mutualiser la gestion de l'eau**.
- **Financer une approche chiffrée des services rendus** par la biodiversité pour convaincre de l'intérêt de la préserver.
- Décloisonner les approches et les services.
- Adopter une logique bottom-up pour une meilleure implication des acteurs locaux et une meilleure application du SRCE.
- **Partager les connaissances du SRCE** et créer des dynamiques locales pour développer l'empathie et la sensibilité pour la biodiversité. Par exemple, organiser des rencontres dans des lieux stratégiques sur des thématiques du SRCE.





© CAUE 94

CONCLUSION

A travers le partage de connaissances, les différentes expertises ainsi que l'approche par les valeurs, ces arpentages de terrain ont permis d'apporter une prise de recul autour du devenir et de la place accordée à l'ex-VDO dans la dynamique des grands projets de développement urbain. Ils ont pu établir les conditions de la confiance et du dialogue, d'enclencher les bases d'une discussion constructive et d'accepter que la biodiversité soit vécue selon plusieurs registres par les acteurs du territoire. Ces derniers constatent, malgré une réelle volonté collective, qu'il est parfois difficile de mettre en cohérence les ambitions, les financements et le calendrier de toutes les parties prenantes. Face à la prise de conscience et l'urgence des grands défis à relever dans les années à venir, les acteurs présents ont exprimé la nécessité d'adapter le processus de projet, qui se joue souvent sur plusieurs décennies, et de réactualiser certaines prises de décisions. En effet, la planification des projets, souvent prévue – pour certains au XXème siècle - de très longue date avant la mise en œuvre, peut apparaître aujourd'hui dépassée au regard des nouveaux enjeux. Ce risque d'obsolescence de la programmation nous invite à plus de vigilance et d'exigence

dans nos choix et nos arbitrages. De nombreux acteurs présents à ces arpentages, souhaitent s'engager dans ce sens. Ils aspirent à plus de coopération et à la mise en place d'un cadre d'indépendance qui les rassemble et leur permette de décider ensemble. Ils ouvrent la voie vers un nouveau modèle de développement pour que la biodiversité ne soit plus une option mais qu'elle soit reconnue comme une valeur motrice dans nos projets d'aménagement.

Le CAUE du Val-de-Marne met à profit ses compétences de conseil et de médiation, pour répondre à cette volonté de mise en dialogue, intégrant très en amont l'ensemble des parties prenantes. Il offre ce cadre d'indépendance, nécessaire pour sortir de la vision « en silo », tendre vers la co-construction d'un horizon partagé et l'émergence de réponses adaptées aux générations futures.

GROUPE PILOTE CAUE 94 :

Fabienne Clabaut, *Urbaniste*

Anne Gaillard, *Paysagiste urbaniste*

Valentine Gilbert, *Paysagiste*

AVEC LA PARTICIPATION DE :



Contact

Anne Gaillard, *Paysagiste urbaniste* - a.gaillard@caue94.fr